

**Conditions Définitives**



**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN**

Programme d'émission de titres de créance

*(Euro Medium Term Note Programme)* de 750.000.000 d'euros

A échéance minimum d'un (1) mois à compter de la date d'émission

**SOUCHE No : 2016-2**

**TRANCHE No : 1**

**Emission de Titres d'un montant de 10.000.000 d'euros  
portant intérêt au taux de 1,00 % l'an et venant à échéance en 2026**

Prix d'Emission 100 %

**HSBC**

En date du 20 juin 2016

## PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Définitives relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (*Euro Medium Term Notes*) (les "Titres") et contient les termes définitifs des Titres. Les présentes Conditions Définitives complètent le prospectus de base du 23 juin 2015 (visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 15-303 en date du 23 juin 2015) et le supplément au prospectus de base en date du 25 février 2016 (visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n°16-060 en date du 25 février 2016) relatif au Programme d'émission de Titres de créance de l'Emetteur de 750.000.000 d'euros, qui constituent ensemble un prospectus de base (le "Prospectus de Base") et doivent être lus conjointement avec celui-ci. Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus de Base. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Définitives associées au Prospectus de Base. L'Emetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Définitives qui, associées au Prospectus de Base, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Emetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base de la combinaison des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base. Le Prospectus de Base et le supplément au Prospectus de Base sont disponibles (a) sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de l'Emetteur (<http://www.bas-rhin.fr/le-conseil-departemental/le-cd67/finances/programme-euro-medium-term-notes-emtn>) et (b) disponibles pour consultation et pour copie, sans frais, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, un jour quelconque de semaine, au siège de l'Emetteur et aux bureaux désignés de tout Agent Payeur.

<b>1 Emetteur :</b>	Département du Bas-Rhin
<b>2 (i) Souche N :</b>	2016-2
<b>(ii) Tranche N :</b>	1
<b>3 Devise :</b>	Euro
<b>4 Montant Nominal Total :</b>	
<b>(i) Souche :</b>	10.000.000 d'Euros
<b>(ii) Tranche :</b>	10.000.000 d'Euros
<b>5 Prix d'émission :</b>	100 % du Montant Nominal Total
<b>6 Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) :</b>	100.000 Euros
<b>7 (i) Date d'émission :</b>	22 juin 2016
<b>(ii) Date de Début de Période d'Intérêts :</b>	Date d'émission
<b>8 Date d'Echéance :</b>	22 juin 2026
<b>9 Base d'Intérêt :</b>	Taux Fixe de 1,00 % par an
<b>10 Base de Remboursement/Paiement :</b>	Remboursement au pair
<b>11 Changement de Base d'Intérêt ou de Base de Remboursement/Paiement :</b>	Non Applicable
<b>12 Options de Remboursement :</b>	Non Applicable
<b>13 (i) Rang :</b>	Senior
<b>(ii) Date d'autorisation de l'émission :</b>	Délibération du conseil départemental n°CD-2016-58 du 5 février 2016 relative à la stratégie de financement par l'emprunt pour 2016
<b>14 Méthode de distribution :</b>	Non-syndiquée
<b>STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER</b>	
<b>15 Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe</b>	Applicable
<b>(i) Taux d'intérêt :</b>	1,00 % par an payable annuellement à échéance
<b>(ii) Date(s) de Paiement du Coupon :</b>	22 juin de chaque année
<b>(iii) Montant de Coupon Fixe :</b>	1.000 Euros pour 100.000 Euros de Valeur Nominale Indiquée

(iv) Montant de Coupon Brisé :	Non Applicable
(v) Méthode de Décompte des Jours (Article 5(a)) :	Base Exact/Exact-ICMA
(vi) Date(s) de Détermination (Article 5(a)) :	22 juin pour chaque année
<b>16 Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable</b>	Non Applicable

#### DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

<b>18 Option de Remboursement au gré de l'Emetteur :</b>	Non Applicable
<b>19 Option de Remboursement au gré des Titulaires :</b>	Non Applicable
<b>20 Montant de Remboursement Final pour chaque Titre :</b>	100.000 Euros par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 Euros
<b>21 Montant de Versement Echelonné :</b>	Non Applicable
<b>22 Montant de Remboursement Anticipé :</b>	
(i) Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (article 6(f)) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (article 9) :	100.000 Euros par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 Euros
(ii) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (article 6(f)) :	Oui
(iii) Coupons non échus à annuler lors d'un remboursement anticipé (Titres Matérialisés exclusivement (Article 7(f)) :	Non applicable

<b>23 Rachat (Article 6(g))</b>	Non
---------------------------------	-----

#### STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

<b>24 Forme des Titres :</b>	Titres Dématérialisés
(i) Forme des Titres Dématérialisés :	Au porteur
(ii) Etablissement Mandataire :	Non Applicable
(iii) Certificat Global Temporaire :	Non Applicable
(iv) Exemption TEFRA applicable :	Non Applicable

<b>25 Place(s) Financière(s) (Article 7(g)) ou autres stipulations particulières relatives aux dates de paiement :</b>	Non Applicable
--	----------------

<b>26 Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques (et dates auxquelles ces Talons arrivent à échéance) :</b>	Non Applicable
--	----------------

<b>27 Masse (Article 11) :</b>	Applicable
	Le nom et les coordonnées du Représentant de la Masse sont: Aether Financial Services S.N.C. 2 Square La Bruyère 75009 Paris, Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 811 475 383.
	Le Représentant de la Masse percevra une rémunération de 350€ (HT) par an au titre de ses fonctions.

#### PLACEMENT

<b>28 (i) Si elle est syndiquée, noms et adresses des Membres du Syndicat de Placement :</b>	Non Applicable
(ii) Membre chargé des Opérations de Régularisation (le cas échéant) :	Non Applicable
(iii) Commission de l'Agent Placeur :	Non Applicable
(iv) Date du contrat de prise ferme :	Non Applicable

29 Si elle est non-syndiquée, nom et adresse de l'Agent Placeur : HSBC France

30 Restrictions de vente Etats-Unis d'Amérique : Réglementation S Compliance Category 1;  
Les Règles TEFRA ne sont pas applicables

**RESPONSABILITE**

L'Emetteur accepte d'être responsable pour l'information contenue dans les présentes Conditions Définitives.  
Signé pour le compte de l'Emetteur :

Par : Madame Delphine Joly, adjointe au Directeur Général des Services  
Dûment autorisée



## PARTIE B – AUTRE INFORMATION

### 1. ADMISSION AUX NEGOCIATIONS

- (i) Admission aux négociations : Non Applicable
- (ii) Estimation du coût total de l'admission à la négociation : Non Applicable

### 2. NOTATIONS

Notations : Les Titres ne sont pas notés

### 3. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

A l'exception des éléments fournis dans le chapitre « Informations Générales », à la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'Offre n'y a d'intérêt significatif.

### 4. TITRES A TAUX FIXE UNIQUEMENT – RENDEMENT

Rendement : 1,00 % par an

Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

### 5. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

- (i) Code ISIN : FR0013183753
- (ii) Code commun : 143466388
- (iii) Dépositaire(s) :
- (i) Euroclear France en qualité de Dépositaire Central : Oui
  - (ii) Dépositaire Commun pour Euroclear et Clearstream, Luxembourg : Non
- (iv) Tout système de compensation autre que Euroclear France, Euroclear et Clearstream, Luxembourg et le(s) numéro(s) d'identification correspondant : Non Applicable
- (v) Livraison : Livraison contre paiement
- (vi) L'Agent Financier spécifique désigné pour les Titres est :
- CACEIS Corporate Trust  
1/3, Place Valhubert  
75206 Paris cedex 13  
France
- Etablissement Principal:  
14, rue Rouget de Lisle  
92130 Issy Les Moulineaux  
France
- (vii) Les Agents additionnels désignés pour les Titres sont : Non Applicable